

Demande d'aide.

Par **delgregoire**, le **01/10/2016** à **12:42**

Bonjour, je suis un nouvel inscrit sur ce forum que je trouve très important pour tout juriste qui souhaite faire d'excellentes études en droit et en faire une bonne récolte à sa moisson.

Etudiant en droit en L2, en L3 j'ai décidé de faire le droit privé et me spécialiser en droit des affaires.

Je suis confronté à un problème d'identification entre les métiers de juriste d'entreprise et de juriste fiscaliste.

Après mon master en droit, je compte faire l'économie, une filière que je trouve nécessaire pour faciliter mon intégration dans le monde des affaires.

Ce que je veux savoir, chers juristes:

-Quel sera le meilleur choix entre les deux métiers précités, sachant que je souhaite avoir au moins un master en économie?

-Au cours de mes études d'économie, quelle sera la spécialité (licence, master) qui me sera convenable, et qui sera voisine au métier que vous allez me suggérer?

Mes recherches me rendent de plus en plus confus, et me montrent, selon moi, que les juristes qui exercent ces métiers ont pratiquement le même rôle à jouer.

Je remercie de plein cœur quiconque aura l'intention de me venir en aide.

Par **isis35**, le **01/10/2016** à **15:54**

Bonjour

Un juriste d'entreprise peut avoir pour spécialité la fiscalité. Le terme juriste d'entreprise est un terme généraliste qui peut recouvrir de nombreuses spécialités comme la fiscalité ou d'autres domaines.

Quel master ? ca dépend dans quelle entreprise vous voulez exercer.

On peut faire de la fiscalité dans une banque par exemple et là vous avez des master qui peuvent être purement fiscaux ou avec du patrimoine, le patrimoine touchant la fiscalité (je parle des vrais M2 patrimoine ceux qui contiennent de la gestion car il y a plusieurs sortes de M2 patrimoine en fac avec des matières différentes).

Mais on peut aussi faire de la fiscalité dans d'autres métiers.

Donc votre question est un peu vague.

Vous voulez bosser dans quelle genre de milieu ? parce que entreprise c'est un peu vague. Il y a toute sorte d'entreprise en France. La banque est une entreprise, les PME sont des entreprises, les études de notaires sont des entreprises...

Par **delgregoire**, le **03/10/2016** à **10:51**

Bonjour Isis35.

Je vous remercie énormément d'avoir pris le temps de réfléchir sur ma demande.

En effet mon souhait serait de bosser dans une entreprise qui emploie plus de 5.000 salariés; une grande entreprise donc (GE). Je crois que j'ai remplacé PME qui est aussi une "entreprise", par GE.

Ce qui m'interpelle dans votre message est la multitude de spécialités que peut avoir un juriste d'entreprise notamment la fiscalité. J'ose croire que ma requête évolue à bon pas.

La question qui se pose maintenant est de savoir la spécialité (licence, master) qui me sera convenable au cours de mes études d'économie, et qui sera voisine au métier de "juriste fiscaliste".

Merci de me répondre.